

Déclaration liminaire de la FSU Oise à la F3SCT départementale du 2 juin 2026



Alors que l'épisode de chaleur qui touche la France, véritable "ovni climatique", est appelé à se produire plus souvent et illustre le fait que le changement climatique entraîne des vagues de chaleur plus fréquentes, plus intenses et plus précoces, des mesures élémentaires de protection contre l'insécurité sanitaire, alimentaire et économique sont abandonnées. Face aux répercussions du changement climatique toujours plus prégnantes, la question de l'inadaptation du bâti des services publics, et particulièrement celui de l'École, est une urgence.

La FSU rappelle et défend le rôle central des services publics pour garantir des conditions de travail respectueuses des personnels tout en protégeant les populations. L'Alliance Écologique et Sociale, dont est membre la FSU, dans son rapport intitulé "*l'École bien dans ses murs*" de septembre 2025, rappelle que la rénovation des écoles et des établissements scolaires est non seulement une nécessité écologique (1,5% des émissions de gaz à effet de serre en France sont engendrés par les établissements scolaires), mais aussi un puissant levier d'éducation et de prise de conscience collective face aux défis climatiques. Investir dans la rénovation des écoles, c'est protéger la santé et les conditions de travail des élèves et des personnels, réduire les inégalités territoriales, mais aussi atténuer l'empreinte écologique de l'Éducation nationale. C'est offrir aux générations futures un cadre protecteur et participer, par des actions concrètes, à l'engagement de l'ensemble de la société face à l'urgence écologique. Pour ce faire, l'État doit prendre ses responsabilités.

Les réponses apportées par le ministère de l'Éducation nationale restent largement insuffisantes. Le *plan ministériel de gestion des vagues de chaleur* constitue un premier cadre d'action pour faire face aux situations d'urgence, mais ce plan ne peut tenir lieu de politique publique car gérer les conséquences immédiates des vagues de chaleur par quelques recommandations qui relèvent juste du bon sens ne saurait remplacer l'indispensable adaptation durable du bâti scolaire.

Les protocoles d'urgence, aussi nécessaires soient-ils, révèlent avant tout l'ampleur du retard accumulé. Trop d'écoles, de collèges et de lycées restent aujourd'hui inadaptés aux fortes chaleurs : bâtiments mal isolés, absence de végétalisation, cours asphaltées transformées en îlots de chaleur, salles de classe invivables dès les premières températures extrêmes. Le gouvernement doit rompre avec la baisse des crédits du fond vert et adopter un plan de financement Etat-collectivités pour la rénovation et l'adaptation du bâti scolaire à hauteur de 5 milliards par an pendant 10 ans. La FSU souligne que cela ne sera possible qu'avec une réelle volonté politique.

De nombreuses collectivités locales, à commencer par les petites et moyennes communes, n'ont pas les moyens de financer la rénovation d'un parc scolaire vieillissant et parfois vétuste.

Alors que le nombre de jours de vagues de chaleur sera multiplié par cinq dans une France à +2,7 °C et par 10 dans une France à +4 °C, ces investissements sont stratégiques car ils permettront d'assurer la continuité et l'égalité d'accès au service public d'éducation.

La 7ème puissance du monde préfère recommander à des élèves de venir avec une gourde, une casquette, de la crème solaire et d'ouvrir les fenêtres plutôt que d'investir pour assurer la sécurité des personnels et des élèves. C'est inadmissible. Il est légitime de s'interroger sur les priorités politiques. Lorsqu'il s'agit de grands projets de bétonisation, d'artificialisation, les financements sont trouvés et c'est à ce moment qu'on a une pensée pour les 10 milliards d'argent public qui vont être utilisés pour la construction du Méga Canal seine nord Europe. La France sait massivement investir dans le béton. Il est temps de considérer que réhabiliter nos bâtiments scolaires est la priorité, car réhabiliter le bâti scolaire, c'est construire l'École de demain.

Sur le terrain, les personnels constatent chaque jour la dégradation de leurs conditions de travail et l'écart grandissant entre les annonces ministérielles et la réalité vécue dans les classes. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les moyens déployés pour l'accueil de toutes et tous les élèves. Les dispositifs ULIS sont saturés, tandis que les PIAL puis les PAS ont surtout organisé la gestion de la pénurie et la mutualisation des moyens. Le récent rapport conjoint de l'IGAS et de l'IGESR confirme l'ampleur de la crise actuelle. Il souligne les limites d'un modèle reposant essentiellement sur la compensation individuelle et pointe les besoins urgents en matière d'accessibilité pédagogique, de formation et de travail collectif. La FSU partage la nécessité de transformer l'école pour mieux prendre en compte la diversité des élèves. Mais cette évolution ne peut servir de prétexte à remettre en cause l'accompagnement humain ni à maintenir les AESH dans la précarité. Aujourd'hui, les AESH représentent le deuxième métier de l'Éducation nationale en nombre de personnels. Pourtant, elles et ils continuent de subir des temps incomplets imposés, des salaires insuffisants et des conditions de travail dégradées, qui se traduisent concrètement dans les départements de l'académie comme nous l'avons encore rappelé au Rectorat la semaine dernière. La FSU met en garde sur le concept « d'accessibilité pédagogique » dans le contexte actuel du manque de moyens et d'AESH. Il s'agirait finalement de transférer aux professeur·es la responsabilité d'un accueil adapté de jeunes en situation de handicap dans des classes déjà surchargées où la gestion du quotidien exige une adaptation pédagogique de chaque instant. Il y a un risque sur la santé des personnels, des personnels déjà épuisés par la charge de travail.

Le ministère a ouvert, sous la pression des organisations syndicales, un cycle de concertations pour la création d'un corps de fonctionnaire d'AESH mais il n'y a, à ce jour, aucune garantie sur l'arbitrage gouvernemental. Par ailleurs, la « fonctionnarisation » serait limitée à une minorité d'AESH, on parle de 20 % des collègues ! Pour la FSU, tout cela est inacceptable. L'accompagnement des élèves en situation de handicap constitue une mission pérenne du service public d'éducation. Elle nécessite des personnels formés, reconnus et stabilisés.

La FSU avec l'intersyndicale appelle à une grève le 9 juin pour la création d'un statut d'AESH et des moyens pour l'École inclusive.

L'école inclusive ne peut se construire à moyens constants ni sur la précarité des personnels. La FSU demande un véritable plan d'urgence pour l'école inclusive, construit avec les personnels, les familles et les organisations syndicales. Il est urgent d'écouter enfin celles et ceux qui font vivre l'école inclusive au quotidien.